

Dispositifs publics

* Culture-actions

Critères de recevabilité :

Cadre : étudiants, associations étudiantes

Pays : tous

Département : tous

Limite d'âge : non

Autres :

- ancrage dans le milieu universitaire
- projet cofinancé (notamment FSDIE)

Axes d'intervention : non spécifiques

Critères de jugement des projets :

- originalité
- innovation
- faisabilité
- retombées en particulier sur le milieu étudiant

Aide accordée :

Montant attribué : non communiqué

Financement maximum : non communiqué

Calendrier : non communiqué

Contact :

Pour trouver les coordonnées de votre CROUS :

http://www.cnous.fr/_cnous__dossier_3.17.66.htm

Lien : http://www.cnous.fr/_vie__dossier_50.204.51.htm

Modalités de dépôt du dossier :

- prendre contact avec le CROUS pour prendre rendez-vous : on vous indiquera le calendrier, et les documents à joindre au dossier
- dépôt du dossier
- présentation orale devant les membres de la commission régionale

* FSDIE

Critères de recevabilité :

Cadre : associations étudiantes de l'université reliée au FSDIE

Pays : tous

Département : tous

Limite d'âge : aucune

Autres :

- retombées sur l'université
- nombre important d'étudiants
- projet cofinancé

Axes d'intervention : non spécifiques

Critères de jugement des projets :

- faisabilité et cohérence du projet.

Aide accordée :

Montant attribué : variable

Financement maximum : non communiqué

Calendrier : dépend des universités

Contact : dépend des universités

Lien : aucun

Modalités de dépôt du dossier :

- remplir un dossier FSDIE disponible auprès de votre FSDIE
- la commission FSDIE décide de l'attribution ou non de l'aide

* Jeunesse - Solidarité internationale (Ministère des Affaires Etrangères)

Critères de recevabilité :

Cadre : groupe de 5 à 16 jeunes, associations, mouvements ou fédérations de jeunesse

Pays : pays de la Zone de Solidarité Prioritaire du Ministère des Affaires Etrangères

Département : tous

Limite d'âge : 15 à 25 ans

Autres :

- parrainage par une association de SI membre de la Commission Coopération Développement, faisant l'objet d'une convention
- durée de l'action entre 3 et 4 semaines

Axes d'intervention :

- caractère social, culturel, éducatif ou sportif
- chantiers de construction, de réhabilitation, d'aménagement, dans les domaines rural, urbain ou environnemental

ATTENTION : Pas de financement des collectes de médicaments, produits alimentaires et matériel scolaire, ni les projet de prévention et d'information sur le SIDA ou les MST.

Critères de jugement des projets :

- réelle implication du parrain
- engagement réel des jeunes dans la SI
- partenariat avec une association du Sud
- une préparation solide du projet : impact, faisabilité
- projet durable : pérennisation
- suivi de l'action
- travail de bilan/évaluation/restitution de l'action : éducation au développement

Aide accordée :

Montant attribué : variable (années précédentes : entre 2000 et 7000 euros)

Financement maximum : ≤ 50% du budget total

Calendrier : date limite : 14 mars 2008

Contact :

FONJEP – Secrétariat technique du programme JSI - A l'attention de François Blanchouin

51 rue de l'Amiral Mouchez

75013 Paris

Tél : 01 43 13 10 42

Lien : http://www.fonjep.org/detail/page_detail_def.aspx?theme=6

Modalités de dépôt du dossier :

- 5 mois avant le dépôt du dossier : choix du parrain, validation et accompagnement du projet par celui-ci.
- Le parrain envoie 3 exemplaires du projet au FONJEP (http://www.fonjep.org/detail/page_detail_def.aspx?theme=6 et pièces du dossier disponibles sur le site)
- Le FONJEP vérifie la recevabilité, puis transmet au Comité de Suivi pour instruction
- Entretien avec les porteurs de projet par les instructeurs du comité de suivi
- Décision par les Ministère des Affaires Etrangères

- * Programme spécial de développement de l'Agence intergouvernementale de la francophonie

Critères de recevabilité :

Cadre : non communiqué

Pays : pays du Sud et d'Europe centrale et orientale membres de la Francophonie

Département : tous

Limite d'âge : non

Autres :

- coût entre 5000 et 43000 euros
- capacité de financement (fonds propres et/ou partenaires) $\geq 30\%$
- durée de l'opération ≤ 18 mois

Axes d'intervention :

- la valorisation des produits locaux
- l'accès aux services sociaux de base (notamment dans le domaine de l'hydraulique)
- le renforcement des capacités des porteurs de projets et des communautés bénéficiaires

Critères de jugement des projets :

- approche ou solution novatrice en réponse à un besoin identifié par la communauté
- potentiel d'effets multiplicateurs et de pérennité
- appui sur des compétences existant au niveau national ou local
- insertion dans un plan de développement local
- disponibilité d'une ONG ou d'une personne pour accompagner les bénéficiaires

Aide accordée :

Montant attribué : variable (maximal : 30 500 euros)

Financement maximum : $\leq 70\%$ du budget total

Calendrier : à voir sur le site (publié au début de l'année) ou en contactant l'OIF

Contact :

Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

13, quai André Citroën,

75015 Paris, France.

Tél : 01 44 37 71 60 Fax : 01 44 37 71 62

Courriel : psd@francophonie.org.

Personnes à contacter :

Responsable du programme : M. Tiburce GUEDEGBE ; Secrétaire du programme Mme Rose-Marie JOSEPH-BIENVENU.

Lien :

http://www.francophonie.org/actions/developpement/financement/index.cfm?prj_id=70

Modalités de dépôt du dossier :

- envoi des dossiers (formulaire de candidature disponible sur le site + autres pièces dont la liste est sur le site)
- vérification de la conformité aux critères de recevabilité
- présélection selon les critères d'éligibilité
- Examen des dossiers présélectionnés par le Comité consultatif de sélection et décision

* FDAIJ (Fonds Départemental d'Aide à l'Initiative des Jeunes)
Programme « Envie d'Agir »

Critères de recevabilité :

Cadre : individuel et collectif, associations de moins de 3 ans

Pays : tous

Département : tous

Limite d'âge : de 11 à 30 ans

Autres : non

Axes d'intervention :

- utilité sociale et intérêt général

Critères de jugement des projets :

Non communiqués

Aide accordée :

Montant attribué : maximal : 1000 euros

Financement maximum : non communiqué

Calendrier : différent selon la région ;

Disponible sur <http://www.enviedagir.fr/jurys.php3>

Contact :

Contacts « Envie d'Agir » selon la région : <http://www.enviedagir.fr/correspondant.php3>

Lien : http://www.enviedagir.fr/rubrique.php3?id_rubrique=4

Modalités de dépôt du dossier :

S'adresser au contact « Envie d'Agir » de la DDJS (voir Contact).

* Concours régional de l'engagement Programme « Envie d'Agir »

Critères de recevabilité :

Cadre : individuel et collectif, associations de moins de 3 ans

Pays : tous

Département : tous

Limite d'âge : de 11 à 30 ans

Autres :

- projet cofinancé au niveau local (état, collectivité territoriales, associations, fondations...)

Axes d'intervention :

- utilité sociale et intérêt général

Critères de jugement des projets :

Non communiqués

Aide accordée :

Montant attribué : maximal : 1600 euros

Financement maximum : non communiqué

Calendrier : différent selon la région ;

Disponible sur <http://www.enviedagir.fr/jurys.php3>

Contact :

Contacts « Envie d'Agir » selon la région : <http://www.enviedagir.fr/correspondant.php3>

Lien : http://www.enviedagir.fr/rubrique.php3?id_rubrique=4

Modalités de dépôt du dossier :

S'adresser au contact « Envie d'Agir » de la DDJS (voir Contact).

* Prix de la solidarité internationale du Haut Conseil de la Coopération Internationale

Critères de recevabilité :

Cadre : collectif

Pays : pays classés en développement ; liste :

<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/PAYSBENEFICIAIRESAIDE151205.pdf>

Département : tous

Limite d'âge : non

Autres :

- mise en œuvre du projet depuis au moins 2 ans
- partenariat avec une ONG du pays

Axes d'intervention : tous

Critères de jugement des projets :

- évolution du partenariat
- cohérence, pertinence
- pérennisation de l'action
- résultats obtenus lors de la présentation du projet

Aide accordée :

Montant attribué : non communiqué

Financement maximum : non communiqué

Calendrier : fin du 3^e trimestre 2008

Contact :

A l'attention de Madame Zineb Chebahi

Haut Conseil

3, avenue de Lowendal

75007 Paris

zineb.chebahi@hcci.gouv.fr

Lien : <http://www.hcci.gouv.fr/prix/index.html>

Modalités de dépôt du dossier :

- Envoyer le dossier (téléchargeable sur le site) par mail, ou par défaut par courrier en 2 exemplaires

Prix délivrés dans le cadre de la semaine de la solidarité internationale (2^e quinzaine de novembre)

Fondations privées

* Fondation Air France

Critères de recevabilité :

Cadre : associations

Pays : pays avec escale Air France : liste sur

http://www.airfrance.fr/cgi-bin/AF/FR/fr/local/guidevoyageur/reseau/reseau_monde.htm

Département : tous

Limite d'âge : non

Autres : non

Axes d'intervention : Education et formation pour les enfants et jeunes malades, handicapés ou en grande difficulté

Critères de jugement des projets :

- soutien par un agent Air France
- pérennité, viabilité du projet
- expertise, professionnalisme et fiabilité de l'association

Aide accordée :

Montant attribué : variable

Financement maximum : non communiqué

Calendrier : date limite 31 mars 2008

Contact :

Fondation d'entreprise Air France

1, avenue du Maréchal Devaux

91551 Paray-vieille-Poste

Téléphone : 01 41 75 71 96

Fax : 01 41 75 71 97

mail.fondationaf@airfrance.fr

Lien : http://fondation.airfrance.com/FR/fr/local/action/ProjetsSoutenus/n3_projet.htm

Modalités de dépôt du dossier :

- Envoi du dossier (fiche de présentation du projet
http://fondation.airfrance.com/FR/fr/local/action/ProjetsSoutenus/doctelechargeable/fiche_projet.doc + autres pièces)
- Présélection des dossiers
- Rencontre des porteurs de projets
- Un comité de sélection composé de salariés Air France bénévoles sélectionne les projets

* Fondation Jean-Pierre et Marie-Thérèse Le Roch - Les Mousquetaires

Critères de recevabilité :

Cadre : association

Pays : tous

Département : tous

Limite d'âge : non

Autres : non

Axes d'intervention :

- La promotion du civisme
- La préservation de la santé en favorisant la recherche sous toutes ses formes
- L'insertion dans le monde du travail en encourageant l'éducation et la formation
- L'aide aux personnes dépendantes ou en situation de handicap
- La protection de l'environnement
- La promotion de la solidarité et du bénévolat

Critères de jugement des projets :

Non communiqués

Aide accordée :

Montant attribué : non communiqué

Financement maximum : non communiqué

Calendrier : tout au long de l'année

Contact :

Fondation Jean-Pierre et Marie-Thérèse Le Roch - Les Mousquetaires

1, allée des Mousquetaires

PARC DE TREVILLE

91078 Bondoufle cedex

Lien : http://www.groupedesmousquetaires.com/fondation/index_fondation.htm

Modalités de dépôt du dossier :

- Envoi des dossiers à la fondation avec les pièces demandées (voir site)

* Fondation France Libertés

Critères de recevabilité :

Cadre : association

Pays : tous

Département : tous

Limite d'âge : non

Autres : non

Axes d'intervention :

- L'eau et la vie
- L'éducation
- L'économie responsable et solidaire
- Les pratiques démocratiques

Critères de jugement des projets :

- projet initié et mis en œuvre par des populations exclues et opprimées
- implication directe des bénéficiaires
- principalement femmes et enfants
- potentiel de poursuite autonome de l'action après désengagement de l'aide extérieure
- souci de la préservation des ressources naturelles
- projet visant à l'auto suffisance socio-économique
- projet de protection et de promotion des droits de l'homme
- actions de sensibilisation relayant la philosophie de France Libertés

Aide accordée :

Montant attribué : non communiqué

Financement maximum : non communiqué

Calendrier : tout au long de l'année

Contact :

Fondation Danielle Mitterrand-France Libertés

22, rue de Milan

75009 Paris - France

Tél : 01 53 25 10 40

Courriel : contact@france-libertes.fr

Lien : <http://www.france-libertes.fr/>

Modalités de dépôt du dossier :

- Envoi du dossier disponible sur http://www.france-libertes.fr/article.php3?id_article=172 à la fondation par courrier électronique ou postal avec les pièces demandées
- Le dossier est soumis dans un délai de 1 à 6 mois au vote du bureau financier de la fondation

* Fondation Phitrust

Critères de recevabilité :

Cadre : tous

Pays : tous

Département : tous

Limite d'âge : non

Autres : non

Axes d'intervention :

- Solidarité (logement social, santé...)
- Culture
- Education (formation...)
- Sciences (recherche médicale, environnement...)

Critères de jugement des projets :

- Qualité de l'approche entrepreneuriale
- Impact culturel, humain, social, environnemental
- Pérennité du projet et autonomie financière à terme

Aide accordée :

Montant attribué : non communiqué

Financement maximum : non communiqué

Calendrier : tout au long de l'année

Contact :

PhiTrust Finance

41 rue Boissy d'Anglas

75008 Paris - France

Tél : 01.55.35.07.55

E-mail : phitrust@phitrust.com

Lien : <http://www.phitrust.fr/sicav/sicav1.asp?idsicav=5>

Modalités de dépôt du dossier :

- Contacter la fondation sur <http://www.phitrust.fr/about/warning.asp?contact=oui> afin de présenter votre projet

* Fondation Veolia

Critères de recevabilité :

Cadre : collectif : associations, entreprises, collectivités publiques

Pays : tous

Département : tous

Limite d'âge : non

Autres :

- projet d'intérêt général et sans but lucratif
- implication des salariés de Veolia (parrain ou volontaires)

Axes d'intervention :

- Solidarité
- Insertion professionnelle
- Environnement

Critères de jugement des projets :

- faisabilité technique et financière du projet
- expérience du porteur de projet
- qualité des partenaires
- projet à caractère original, exemplaire et reproductible

Aide accordée :

Montant attribué : variable

Financement maximum : ≤ 50% du budget

Calendrier : tout au long de l'année

Contact :

Fondation d'entreprise Veolia Environnement

15, rue des Sablons

750116 Paris – France

Lien : <http://www.fondation.veolia.com/fr/demande-soutien.aspx>

Modalités de dépôt du dossier :

- Remplir le formulaire en ligne et le valider :
<http://www.fondation.veolia.com/fr/demande-soutien.aspx>
- Imprimer le formulaire en 2 exemplaires et les signer
- Renvoyer à la Fondation par courrier les deux formulaires signés par le responsable du projet, accompagnés des pièces à joindre en deux exemplaires dans un délai maximum de 3 mois après l'envoi en ligne du formulaire
- Examen du projet par le Comité de Sélection et décision

* Association d'Aide à l'Humanitaire

Critères de recevabilité :

Cadre : association

Pays : tous

Département : tous

Limite d'âge : non

Autres : Non

Axes d'intervention :

- Enfance
- Education

Critères de jugement des projets :

- Démarche réfléchie de long terme
- Conséquences clairement identifiables et mesurables

Aide accordée :

Montant attribué : variable

Financement maximum : ≤ 50% du budget

Calendrier : 2 appels à projets : février et avril

Dossiers téléchargeables sur le site à partir de décembre 2007

Contact :

Association d'Aide à l'Humanitaire // Mathieu Sauvestre

10 rue de la plaine

59152 Gruson

ciblehumanitaire@gmail.com

Lien : http://www.aah.asso.fr/memo/huma/appel_a_projet.html

Modalités de dépôt du dossier :

- Envoyer le dossier de candidature (à télécharger sur le site) à la fois par voie postale et par e-mail
- La commission de l'AAH examine les dossier et sélectionne les projets

* Concours « Ecureuil Association » de la Caisse d'Epargne

Critères de recevabilité :

Cadre : association

Pays : tous

Département : tous

Limite d'âge : non

Autres :

- existence > 1 an
- finances équilibrées

Axes d'intervention : tous

Critères de jugement des projets :

- Réponse à des besoins d'intérêt général
- Objectif clairement identifié
- Communication de qualité

Aide accordée :

Montant attribué : prix régionaux de 1500 à 8000 euros ; prix nationaux de 1000 ou 5000 euros

Financement maximum : non communiqué

Calendrier : à voir sur le site

Contact :

CNCEP

50, avenue Pierre-Mendès-France

75201 Paris Cedex 13.

Lien : http://www.associatis.com/asp/ass_modele1.aspx?np=13e-concours-ecureuil-association_ass&nv=20070115084214

Modalités de dépôt du dossier :

- Envoyer le dossier de candidature (à retirer dans les Caisses d'Epargne ou à télécharger sur http://www.associatis.com/cpp/103/fra/blob/13e-concours-dossier_ass_070115090304.pdf) aux Conseillers Association des Caisses d'Epargne
- Les jurys organisés par les Caisses d'Epargne participantes décernent les prix régionaux
- Une sélection de dossiers concourt devant le jury national, qui choisit les lauréats des prix nationaux.

* Prix et trophée de l'Initiative en Economie sociale par la fondation d'entreprise Crédit Coopératif

Critères de recevabilité :

Cadre : organismes de l'économie sociale : entreprises coopératives, PME/PMI, mutuelles, associations, comités d'entreprise...

Pays : tous

Département : tous

Limite d'âge : non

Autres :

- ne pas avoir concouru à ce prix les 5 années auparavant

Axes d'intervention : tous

Critères de jugement des projets :

- l'originalité de l'initiative au plan économique, technologique, social et/ou culturel
- l'exemplarité
- l'intérêt général, l'utilité sociale : création d'emplois, développement économique et social, actions de solidarité au niveau local, national ou international
- l'ouverture sur le plan européen, voire international
- la pérennité de l'initiative

Aide accordée :

Montant attribué : prix régionaux de maximum 3000 euros ; prix nationaux de maximum 8000 euros

Financement maximum : non communiqué

Calendrier : démarre en janvier 2008

Date limite : avant mars 2008

Contact :

Fondation Crédit Coopératif

33, rue des Trois-Fontanot

BP 211 - 92002 Nanterre cedex

Tél. : 01 47 24 88 36

Fax. : 01 47 24 87 42

Courriel : fondation@cooapanet.com

Lien : <http://www.credit-cooperatif.coop/fondation/pages-fondation/trophees/>

Modalités de dépôt du dossier :

- Dépôt des dossiers (liste des pièces du dossier dans le règlement 2007 sur le site) auprès des agences Crédit Coopératif
- Les comités de région du groupe Crédit Coopératif décernent les prix régionaux
- Les lauréats participent à la sélection nationale pour les prix nationaux et le trophée de la Fondation
- Le Conseil d'Administration remet les prix nationaux, le trophée et les mentions éventuelles.

* Fondation Suez

Critères de recevabilité :

Cadre : tous

Pays : ceux où sont présents le groupe Suez

Département : tous

Limite d'âge : non

Autres : non

Axes d'intervention :

Enfance en détresse : santé et éducation

Critères de jugement des projets :

Non communiqués

Aide accordée :

Montant attribué : variable

Financement maximum : non communiqué

Calendrier : tout au long de l'année

Contact :

Fondation SUEZ

16, rue de la Ville l'Evêque

75008 Paris cedex 08

Tél. : 01 40 06 65 25

Fax. : 01 40 06 65 13

michele.meyziedebenest@suez.com

Lien : <http://www.suez.fr/fr/groupe/fondation/fondation-france/presentation/>

Modalités de dépôt du dossier :

- Remplir le dossier téléchargeable sur :
http://www.suez.fr/document/?f=groupe/fr/fiche_projet_fondation_fr.doc et l'envoyer avec les pièces demandées soit par mail, soit par courrier.
- Celui-ci sera examiné par le comité exécutif de la fondation Suez qui décidera du soutien.

* Fondation Mérieux

Critères de recevabilité :

Cadre : organisation

Pays : tous

Département : tous

Limite d'âge : non

Autres :

- Projet mis en œuvre dans les pays en développement par les acteurs locaux
- Projet apportant des solutions concrètes et adaptées aux populations bénéficiaires et s'inscrivant dans la durée

Axes d'intervention :

- Projet visant le VIH / SIDA, la tuberculose, le paludisme les hépatites et les autres maladies infectieuses représentant des problèmes importants de santé publique

Critères de jugement des projets :

Non communiqués

Aide accordée :

Montant attribué : maximum 5000 euros

Financement maximum : non communiqué

Calendrier :

- session d'avril : date limite 1^{er} mars
- session d'octobre : date limite 1^{er} septembre

Contact :

Fondation Mérieux
Direction Médicale
Programme de Subventions
17 rue Bourgelat
69002 Lyon - France

Corinne Basset
corinne.basset@fondation-merieux.org

Lien : <http://www.fondation-merieux.org/fr/grants.php>

Modalités de dépôt du dossier :

- Remplir le dossier téléchargeable sur : http://www.fondation-merieux.org/downloads/grant_form_fr.doc et l'envoyer avec les pièces demandées soit par mail, soit par courrier.

* La course en solidaire de la Mutualité Française

Critères de recevabilité :

Cadre : collectif

Pays : tous

Département : tous sauf ceux dans les régions Ile de France, Normandie, Auvergne, Bretagne, et Pays de Loire

Limite d'âge : 16 à 28 ans

Autres :

- projets des jeunes en direction des jeunes

Axes d'intervention :

- responsabilité
- liberté
- solidarité
- démocratie

Critères de jugement des projets :

- action
- dynamisme
- solidarité

Aide accordée :

Montant attribué : non communiqué

Financement maximum : non communiqué

Calendrier : dépend de la région

Contact :

Tous les contacts selon les régions sur :

http://www.mutualite.fr/content/download/3153/27485/file/contacts_course_en_solidaire.pdf

Lien :

http://www.mutualite.fr/la_mutualite_francaise/la_mutualite_s_engage/la_course_en_solidaire__1

Modalités de dépôt du dossier :

- Contacter l'unité régionale de la Mutualité Française de votre région
- Votre contact vous expliquera la démarche à suivre

* Fondation d'entreprise Elle

Critères de recevabilité :

Cadre : association

Pays : tous

Département : tous

Limite d'âge : non

Autres :

Axes d'intervention :

- projet à caractère éducatif
- projet dont les bénéficiaires sont des femmes, des jeunes filles ou des petites filles

Critères de jugement des projets :

Non communiqués

Aide accordée :

Montant attribué : non communiqué

Financement maximum : non communiqué

Calendrier : tout au long de l'année

Contact :

Fondation d'entreprise ELLE

Bureau 162

149, rue Anatole France

92 534 Levallois-Perret Cedex

Tél : 01 41 34 65 72

Fax : 01 41 34 65 90

E-mail : info.fondation@hfm.fr

Lien : <http://www.ellefondation.net/pags/newprojet.php>

Modalités de dépôt du dossier :

- remplir la matrice budgétaire (http://www.ellefondation.net/docs/matrice_budgetaire_fondation_Elle.xls) et la proposition projet (http://www.ellefondation.net/docs/proposition_projet_fondation_Elle.doc)
- envoyer le tout par mail ou par courrier à la fondation

* Prix Istom du développement d'Etudiants et Développement

Critères de recevabilité :

Cadre : association étudiante ou groupe d'étudiants

Pays : tous

Département : tous

Limite d'âge : non

Autres :

Axes d'intervention : (liste non exhaustive)

- Aménagement rural
- Gestion des ressources locales
- Vulgarisation des techniques agricoles (élevage, culture, aquaculture...)
- Aide à la mise en place de PMI-PME
- Création d'infrastructure
- Environnement
- Micro-crédit

Critères de jugement des projets :

Non communiqués

Aide accordée :

Montant attribué : 1500 euros

Financement maximum : non communiqué

Calendrier : envoi du dossier avant le 15 avril

Contact :

PID/ISTOM

32 bd du Port

95 000 Cergy Pontoise

pid@istom.net

Lien : http://www.etudiantsetdeveloppement.org/ED/article.php3?id_article=208

Modalités de dépôt du dossier :

- Envoyer 2 exemplaires de la présentation écrite du projet

* Dotations des Solidarités Nord-Sud de la Guilde Européenne du Raid

Critères de recevabilité :

Cadre : association française

Pays : pays du « Sud » ou en France (EAD)

Département : tous

Limite d'âge : non

Autres :

- projet non éligible au cofinancement institutionnel (MAE, UE)
- budget < 65 000 euros
- équipe ≤ 5 personnes

Axes d'intervention :

- Développement rural ou économique
- Santé
- Education
- Equipement
- Culture

Critères de jugement des projets :

Non communiqués

Aide accordée :

Montant attribué : 1500 à 7500 euros

Financement maximum : non communiqué

Calendrier : envoi du dossier avant le 15 avril

Contact :

L'Agence des Micro-Projets

11, rue de Vaugirard

75006 Paris

microprojets@la-guilde.org

Lien : http://www.la-guilde.org/article.php3?id_article=74

Modalités de dépôt du dossier :

- Envoyer le dossier (pièces nécessaires sur le site) à l'agence des Micro-Projets
- Les candidats sont avertis de la décision du jury par courrier individuel environ 2 mois après le dépôt du dossier

* Fondation Agir sa vie

Critères de recevabilité :

Cadre : collectif, organisme d'intérêt général

Pays : tous

Département : tous

Limite d'âge : non

Autres :

- Actions pérennes

Axes d'intervention : tous

Critères de jugement des projets :

- projet dont les bénéficiaires sont les acteurs de leur propre développement
- projet novateur et riche en potentialités

Aide accordée :

Montant attribué : non communiqué

Financement maximum : non communiqué

Calendrier : envoi du dossier avant le 31 mars ou le 30 septembre

Contact :

projet@fasv.org

Lien : <http://agirsavie.free.fr/accueil.shtml>

Modalités de dépôt du dossier :

- Etablir un dossier présentant le projet en suivant le schéma du dossier-type (<http://agirsavie.free.fr/dossiertype.shtml>)
- Envoyer le dossier par courrier électronique à la fondation
- Le comité exécutif effectue une présélection des dossiers
- Il étudie en détail les projets présélectionnés et rencontre les porteurs de ces projets
- Il prend une décision concernant le soutien

* Fondation Aviva

Critères de recevabilité :

Cadre : association

Pays : tous

Département : tous

Limite d'âge : non

Autres : non

Axes d'intervention :

- actions en faveur des enfants et des personnes âgées

Critères de jugement des projets :

- sérieux de l'association garantissant la pérennité du projet

Aide accordée :

Montant attribué : non communiqué

Financement maximum : non communiqué

Calendrier : tout au long de l'année

Contact :

Fondation Aviva

Aviva France

Direction de la Communication - WACO 2 B1

80, avenue de l'Europe

92270 Bois-Colombes

Lien : http://www.aviva.fr/fondation/presentation_fondation.html

Modalités de dépôt du dossier :

- Envoyer le dossier à la fondation
- Le comité se réunit 2 fois par an

* Fondation Raja – Danièle Marcovici

Critères de recevabilité :

Cadre : association ou ONG française

Pays : tous

Département : tous

Limite d'âge : non

Autres : non

Axes d'intervention :

- actions de solidarité dont les bénéficiaires sont des femmes
- projet co-financé

Critères de jugement des projets :

- projet favorisant l'insertion sociale et professionnelle des femmes par l'éducation et la formation
- participation active des bénéficiaires
- projet d'inscrivant dans la durée, avec des évaluations régulières

Aide accordée :

Montant attribué : non communiqué

Financement maximum : non communiqué

Calendrier : tout au long de l'année

Contact :

Fondation RAJA Danièle Marcovici,

16 rue de l'Etang

Paris Nord 2

95977 Roissy CDG Cedex

fondation@raja.fr

Lien : <http://www.fondation-raja-marcovici.com/index.asp>

Modalités de dépôt du dossier :

- Envoyer le dossier à la fondation (http://www.fondation-raja-marcovici.com/dwnld/DOSSIER_DEMANDE_SUBVENTION.doc) avec les pièces demandées (voir le site) par courrier postal et électronique
- Les projets sont examinés par un jury d'experts qui statue sur le soutien

* Fondation Solidarité mutualiste – Crédit Agricole Solidarité et Développement

Critères de recevabilité :

Cadre : associations

Pays : tous, plus particulièrement Afrique Francophone

Département : tous

Limite d'âge : non

Autres : non

Axes d'intervention :

- aide au développement du monde agricole et rural des pays du Sud : épargne, crédit, artisanat, besoins de première nécessité (santé, éducation, accès à l'eau)

Critères de jugement des projets :

Non communiqués

Aide accordée :

Montant attribué : non communiqué

Financement maximum : non communiqué

Calendrier : tout au long de l'année

Contact : Caisses régionales du Crédit Agricole : http://www.credit-agricole-sa.fr/rubrique.php3?id_rubrique=8

Lien : <http://www.credit-agricole.fr/groupe-credit-agricole/partenariats-18/mecenat-149/structures-du-credit-agricole-pour-solidarite-536.html>

Modalités de dépôt du dossier :

- Prendre contact avec une Caisse régionale du Crédit Agricole afin d'obtenir son soutien

* Frères d'espérance

Critères de recevabilité :

Cadre : non communiqué

Pays : tous

Département : tous

Limite d'âge : non

Autres : non

Axes d'intervention :

- L'enfance, la scolarisation
- La santé (dispensaire, puits, adduction d'eau...)
- L'agriculture, l'élevage
- La formation (adultes et enfants)
- L'amélioration des conditions de vie

Critères de jugement des projets :

Non communiqués

Aide accordée :

Montant attribué : non communiqué

Financement maximum : non communiqué

Calendrier : tout au long de l'année

Contact :

Association "Frères d'Espérance"

12, rue de Naples

75008 Paris

Tél. 01 44 90 07 47

Fax 01 44 90 07 57

infos@fdesperance.org

Lien : <http://www.fdesperance.org/fichiers/contact.htm>

Modalités de dépôt du dossier :

- Envoyer un résumé de la demande (1 page max) qui fera l'objet d'une réponse et éventuellement de l'envoi d'une fiche-projet à remplir

* Fondation Blancmesnil

Critères de recevabilité :

Cadre : individuel ou collectif

Pays : tous

Département : tous

Limite d'âge : non

Autres : non

Axes d'intervention :

- souci de progrès et d'épanouissement de l'homme
- rencontre de l'autre, dans le respect des cultures et des sensibilités

Critères de jugement des projets :

Non communiqués

Aide accordée :

Montant attribué : non communiqué

Financement maximum : non communiqué

Calendrier : tout au long de l'année

Contact :

Bureau des fondations – Fondation Blancmesnil

23, quai Conti

75270 Paris Cedex 06

sandrine.chermet@academie-sciences.fr

Téléphone : 01 44 41 43 67

Télécopie : 01 44 41 43 63

Lien : http://www.institut-de-france.fr/rubrique_les_prix_et_le_mecenat-l_histoire_d_une_restaurat.html?arbo=55&page=281

Modalités de dépôt du dossier :

- Envoyer un dossier présentant le projet à l'adresse indiquée

* Fondation Dupuis

Critères de recevabilité :

Cadre : non communiqué

Pays : tous

Département : tous

Limite d'âge : non

Autres : non

Axes d'intervention :

- aide aux enfants malheureux et abandonnés

Critères de jugement des projets :

Non communiqués

Aide accordée :

Montant attribué : non communiqué

Financement maximum : non communiqué

Calendrier : tout au long de l'année

Contact :

Bureau des fondations – Fondation Dupuis

23, quai Conti

75270 Paris Cedex 06

sandrine.chermet@academie-sciences.fr

Téléphone : 01 44 41 43 67

Télécopie : 01 44 41 43 63

Lien : http://www.institut-de-france.fr/rubrique_les_prix_et_le_mecenat-l_histoire_d_une_restauracion.html?arbo=55&page=281

Modalités de dépôt du dossier :

- Envoyer un dossier présentant le projet à l'adresse indiquée

* Fondation Equilibre

Critères de recevabilité :

Cadre : non communiqué

Pays : tous

Département : tous

Limite d'âge : non

Autres : non

Axes d'intervention :

- amélioration des liens sociaux
- projets tournés vers les jeunes

Critères de jugement des projets :

Non communiqués

Aide accordée :

Montant attribué : non communiqué

Financement maximum : non communiqué

Calendrier : tout au long de l'année

Contact :

Bureau des fondations – Fondation Equilibre

23, quai Conti

75270 Paris Cedex 06

sandrine.chermet@academie-sciences.fr

Téléphone : 01 44 41 43 67

Télécopie : 01 44 41 43 63

Lien : http://www.institut-de-france.fr/rubrique_les_prix_et_le_mecenat-l_histoire_d_une_restaurat.html?arbo=55&page=281

Modalités de dépôt du dossier :

- Envoyer un dossier présentant le projet à l'adresse indiquée

* Fondation Janelly et Jean-René Fourtou

Critères de recevabilité :

Cadre : non communiqué

Pays : tous, mais notamment le Maroc

Département : tous

Limite d'âge : non

Autres : non

Axes d'intervention :

- aide des personnes dans leurs besoins fondamentaux (alimentation, éducation, santé, logement)

Critères de jugement des projets :

Non communiqués

Aide accordée :

Montant attribué : non communiqué

Financement maximum : non communiqué

Calendrier : tout au long de l'année

Contact :

Bureau des fondations – Fondation Janelly et Jean-René Fourtou

23, quai Conti

75270 Paris Cedex 06

sandrine.chermet@academie-sciences.fr

Téléphone : 01 44 41 43 67

Télécopie : 01 44 41 43 63

Lien : http://www.institut-de-france.fr/rubrique_les_prix_et_le_mecenat-l_histoire_d_une_restaurat.html?arbo=55&page=281

Modalités de dépôt du dossier :

- Envoyer un dossier présentant le projet à l'adresse indiquée

* Fondation Jaffé

Critères de recevabilité :

Cadre : non communiqué

Pays : tous

Département : tous

Limite d'âge : non

Autres : non

Axes d'intervention :

- expérience des étudiants destinées aux progrès et au bien-être de l'humanité

Critères de jugement des projets :

Non communiqués

Aide accordée :

Montant attribué : non communiqué

Financement maximum : non communiqué

Calendrier : tout au long de l'année

Contact :

Bureau des fondations – Fondation Jaffé

23, quai Conti

75270 Paris Cedex 06

sandrine.chermet@academie-sciences.fr

Téléphone : 01 44 41 43 67

Télécopie : 01 44 41 43 63

Lien : http://www.institut-de-france.fr/rubrique_les_prix_et_le_mecenat-l_histoire_d_une_restaurat.html?arbo=55&page=281

Modalités de dépôt du dossier :

- Envoyer un dossier présentant le projet à l'adresse indiquée

* Fondation Rodolphe Mérieux

Critères de recevabilité :

Cadre : non communiqué

Pays : tous

Département : tous

Limite d'âge : non

Autres : non

Axes d'intervention :

- recherche scientifique appliquée à la santé publique, et notamment lutte contre les maladies infectieuses
- formation scientifique et éducation scolaire

Critères de jugement des projets :

Non communiqués

Aide accordée :

Montant attribué : non communiqué

Financement maximum : non communiqué

Calendrier : tout au long de l'année

Contact :

Bureau des fondations – Fondation Rodolphe Mérieux

23, quai Conti

75270 Paris Cedex 06

sandrine.chermet@academie-sciences.fr

Téléphone : 01 44 41 43 67

Télécopie : 01 44 41 43 63

Lien : http://www.institut-de-france.fr/rubrique_les_prix_et_le_mecenat-l_histoire_d_une_restoration.html?arbo=55&page=281

Modalités de dépôt du dossier :

- Envoyer un dossier présentant le projet à l'adresse indiquée

* Fondation Phitrust

Critères de recevabilité :

Cadre : non communiqué

Pays : tous

Département : tous

Limite d'âge : non

Autres : non

Axes d'intervention :

- culture
- éducation (formation...)
- solidarité (logement social, santé...)
- sciences

Critères de jugement des projets :

Non communiqués

Aide accordée :

Montant attribué : non communiqué

Financement maximum : non communiqué

Calendrier : tout au long de l'année

Contact :

Bureau des fondations – Fondation Phitrust

23, quai Conti

75270 Paris Cedex 06

sandrine.chermet@academie-sciences.fr

Téléphone : 01 44 41 43 67

Télécopie : 01 44 41 43 63

Lien : http://www.institut-de-france.fr/rubrique_les_prix_et_le_mecenat-l_histoire_d_une_restaurat.html?arbo=55&page=281

Modalités de dépôt du dossier :

- Envoyer un dossier présentant le projet à l'adresse indiquée

* Fondation Alliances

Critères de recevabilité :

Cadre : collectif

Pays : tous

Département : tous

Limite d'âge : non

Autres : non

Axes d'intervention :

- lutte contre la détresse matérielle, morale ou physique
- familles et jeunes

Critères de jugement des projets :

Non communiqués

Aide accordée :

Montant attribué : non communiqué

Financement maximum : non communiqué

Calendrier : tout au long de l'année

Contact :

Fondation Alliances

Société Meeschaert

12, Rond Point des Champs Elysées

75008 Paris

Fondation de France

Tél : 01 44 21 87 53

E-mail : fondations@fdf.org

Lien : http://www.fdf.org/jsp/site/Portal.jsp?page=fondations&what=3&fondation_id=3

Modalités de dépôt du dossier :

- Envoyer un dossier présentant le projet à l'adresse indiquée

* Fondation Marie-José Chérioux

Critères de recevabilité :

Cadre : organismes

Pays : tous

Département : tous

Limite d'âge : non

Autres : non

Axes d'intervention :

- accompagnement social et moral des malades atteints du SIDA

Critères de jugement des projets :

Non communiqués

Aide accordée :

Montant attribué : non communiqué

Financement maximum : non communiqué

Calendrier : tout au long de l'année

Contact :

Fondation Marie-José Chérioux

91 bis rue Falguière

75015 Paris

Tél. : 01 44 10 81 20

Fax : 01 44 10 81 20

Fondation de France

Tél : 01 44 21 87 53

E-mail : fondations@fdf.org

Lien : http://www.fdf.org/jsp/site/Portal.jsp?page=fondations&what=3&fondation_id=129

Modalités de dépôt du dossier :

- Envoyer un dossier présentant le projet à l'adresse indiquée

* Fondation Herbé

Critères de recevabilité :

Cadre : organismes

Pays : tous

Département : tous

Limite d'âge : non

Autres : non

Axes d'intervention :

- intervention auprès de personnes fragilisées, en raison de leur âge, de leur handicap ou de leur situation sociale
- domaines éducatifs, sociaux, médicaux ou humanitaires

Critères de jugement des projets :

Non communiqués

Aide accordée :

Montant attribué : non communiqué

Financement maximum : non communiqué

Calendrier : tout au long de l'année

Contact :

Fondation Herbé

42 rue Edouard Nortier

92200 Neuilly sur Seine

Fondation de France

Tél : 01 44 21 87 53

E-mail : fondations@fdf.org

Lien : http://www.fdf.org/jsp/site/Portal.jsp?page=fondations&what=3&fondation_id=516

Modalités de dépôt du dossier :

- Envoyer un dossier présentant le projet à l'adresse indiquée

* Fondation Jean Rouch

Critères de recevabilité :

Cadre : organismes

Pays : Niger, Mali et Haïti

Département : tous

Limite d'âge : non

Autres : non

Axes d'intervention :

- eau
- santé primaire

Critères de jugement des projets :

Non communiqués

Aide accordée :

Montant attribué : non communiqué

Financement maximum : non communiqué

Calendrier : tout au long de l'année

Contact :

Fondation Jean Rouch c/o Fondation de France

40 avenue Hoche

75008 Paris

Fondation de France

Tél : 01 44 21 87 53

E-mail : fondations@fdf.org

Lien : http://www.fdf.org/jsp/site/Portal.jsp?page=fondations&what=3&fondation_id=526

Modalités de dépôt du dossier :

- Envoyer un dossier présentant le projet à l'adresse indiquée

* Fondation Otis

Critères de recevabilité :

Cadre : non communiqué

Pays : tous

Département : tous

Limite d'âge : non

Autres : non

Axes d'intervention :

- objectif médical, social, culturel, scientifique ou éducatif
- notamment en faveur des handicapés

Critères de jugement des projets :

Non communiqués

Aide accordée :

Montant attribué : non communiqué

Financement maximum : non communiqué

Calendrier : tout au long de l'année

Contact :

Otis

4, place Victor Hugo

92400 Courbevoie

Fondation de France

Tél : 01 44 21 87 53

E-mail : fondations@fdf.org

Lien : http://www.fdf.org/jsp/site/Portal.jsp?page=fondations&what=3&fondation_id=62

Modalités de dépôt du dossier :

- Envoyer un dossier présentant le projet à l'adresse indiquée

* Fondation Julie Tonelli pour l'enfance

Critères de recevabilité :

Cadre : organismes à but non lucratif

Pays : tous

Département : tous

Limite d'âge : non

Autres : non

Axes d'intervention :

- enfants malades ou malheureux

Critères de jugement des projets :

Non communiqués

Aide accordée :

Montant attribué : non communiqué

Financement maximum : non communiqué

Calendrier : tout au long de l'année

Contact :

Fondation Julie Tonelli pour l'Enfance c/o Fondation de France

40 avenue Hoche

75008 Paris

Fondation de France

Tél : 01 44 21 87 53

E-mail : fondations@fdf.org

Lien : http://www.fdf.org/jsp/site/Portal.jsp?page=fondations&what=3&fondation_id=554
<http://www.julietonelli.com/telechargements/fondation/fjtpe15.03.07.pdf>

Modalités de dépôt du dossier :

- Envoyer un dossier présentant le projet à l'adresse indiquée

* Fondation d'entreprise CMA-CGM

Critères de recevabilité :

Cadre : non communiqué

Pays : tous

Département : tous

Limite d'âge : non

Autres : non

Axes d'intervention :

- enfants handicapés et atteints de longue maladie

Critères de jugement des projets :

Non communiqués

Aide accordée :

Montant attribué : non communiqué

Financement maximum : non communiqué

Calendrier : tout au long de l'année

Contact :

Fondation d'Entreprise CMA CGM

4, quai d'Arenc

13002 Marseille

Tél : 04 88 91 97 97

Fax : 04 88 91 97 96

E-mail : fondation@cma-cgm.com

Lien : <http://www.cma-cgm.com/AboutUs/Foundation/Presentation.aspx>

Modalités de dépôt du dossier :

- Envoyer un dossier présentant le projet à l'adresse indiquée

* Fondation Orange

Critères de recevabilité :

Cadre : non communiqué

Pays : tous

Département : tous

Limite d'âge : non

Autres : non

Axes d'intervention :

- santé : autisme, déficience visuelle, déficience auditive
- éducation : éducation des filles, lutte contre l'illettrisme
- culture

Critères de jugement des projets :

Non communiqués

Aide accordée :

Montant attribué : non communiqué

Financement maximum : non communiqué

Calendrier : tout au long de l'année

Contact :

Fondation france télécom

Fondation Orange

6, place d'Alleray

75505 Paris cedex 15

Tél : 01 44 44 22 22

fondation.orange@orange-ftgroup.com

Lien : <http://www.francetelecom.com/fr/groupe/mecenat/>

Modalités de dépôt du dossier :

- Envoyer un dossier présentant le projet à l'adresse indiquée

Laboratoires pharmaceutiques

* Fondation Glaxosmithkline

Critères de recevabilité :

Cadre : non communiqué

Pays : pays en développement

Département : tous

Limite d'âge : non

Autres : non

Axes d'intervention :

- prévention du risque de transmission mère-enfant du VIH
- prise en charge médicale et suivi des enfants et adultes atteints par le VIH
- amélioration de l'accès et de la qualité des soins
- appui à des programmes de prise en charge sur l'initiative du secteur privé

Critères de jugement des projets :

Non communiqués

Aide accordée :

Montant attribué : non communiqué

Financement maximum : non communiqué

Calendrier : informations en ligne début 2008

Contact :

Laurianne Beauvais

Responsable des Programmes

Fondation GSK

Tel : 01 39 17 89 44

Fax : 01 39 17 89 14

laurianne.l.beauvais@gsk.com

Lien : <http://www.fondation-gsk.org/>

Modalités de dépôt du dossier :

- Surveiller le site de la fondation pour avoir les informations concernant l'appel à projets pour 2008

* Fondation Pierre fabre

Critères de recevabilité :

Cadre : non communiqué

Pays : tous

Département : tous

Limite d'âge : non

Autres : non

Axes d'intervention :

- participation à la lutte contre la vente illicite de médicaments
- renforcement de Laboratoires Nationaux de Contrôle de la Qualité des Médicaments
- développement de structures d'accès aux médicaments et aux soins
- participation à la formation pharmaceutique universitaire

Critères de jugement des projets :

Non communiqués

Aide accordée :

Montant attribué : non communiqué

Financement maximum : non communiqué

Calendrier : tout au long de l'année

Contact :

Fondation Pierre Fabre

Centre Théron Périé

15, rue Théron Périé

81106 Castres

Tél : 05 63 51 28 31

Fax : 05 63 71 44 63

Lien : <http://www.fondation-pierrefabre.com/public/fondation/html/fr/index.php>

Modalités de dépôt du dossier :

- Envoyer un dossier à la fondation

* Mécénat de Sanofi-Aventis

Critères de recevabilité :

Cadre : associations

Pays : tous

Département : tous

Limite d'âge : non

Autres : non

Axes d'intervention :

- santé
- solidarité
- enfance

Critères de jugement des projets :

- cohérence
- utilité : réponse aux besoins fondamentaux
- implication
- durabilité
- transparence
- innovation

Aide accordée :

Montant attribué : non communiqué

Financement maximum : non communiqué

Calendrier : tout au long de l'année

Contact :

sanofi-aventis

Direction du mécénat

174, avenue de France

75 013 Paris – France

Tél. : 01 57 77 48 49

Lien : http://www.sanofi-aventis.com/group/sponsorship/sponsorship_world.asp

Modalités de dépôt du dossier :

- Envoyer un dossier à la fondation (se renseigner au préalable)

* Fondation Astrazeneca

Critères de recevabilité :

Cadre : organismes d'intérêt général

Pays : tous

Département : tous

Limite d'âge : non

Autres : non

Axes d'intervention :

- amélioration de la santé humaine : éducation et solidarité

Critères de jugement des projets :

Non communiqués

Aide accordée :

Montant attribué : non communiqué

Financement maximum : non communiqué

Calendrier : tout au long de l'année

Contact :

Fondation Astrazeneca

1 place Renault

92844 Reuil-Malmaison cedex

Fondation de France

Tél : 01 44 21 87 53

E-mail : fondations@fdf.org

Lien : http://www.fdf.org/jsp/site/Portal.jsp?page=fondations&what=3&fondation_id=511
<http://www.astrazeneca.fr/AZFR/default.htm>

Modalités de dépôt du dossier :

- Envoyer un dossier présentant le projet à l'adresse indiquée

Au local : bourses régionales

- * Trophées de l'Etudiant du magazine l'Etudiant (en région pour la première fois cette année)

Critères de recevabilité :

Cadre : étudiant

Pays : tous

Département : lyon, rennes, caen, laval et 2 autres villes non encore déterminées

Limite d'âge : non communiqué

Autres : non

Axes d'intervention :

Non communiqués

Critères de jugement des projets :

Non communiqués

Aide accordée :

Montant attribué : non communiqué

Financement maximum : non communiqué

Calendrier : lyon : date limite 17 décembre 2007

Autres villes : se renseigner

Contact :

Les Trophées de l'Etudiant

27, rue du Chemin Vert

75011 Paris

Dahvia Ouadia :

01 48 07 42 48

dahvia.ouadia@letudiant.fr

Lien : <http://www.presse.letudiant.fr/index6.asp>

Modalités de dépôt du dossier :

- Envoyer un dossier (téléchargeable sur le site) à l'adresse indiquée

Conseils régionaux

Les régions qui ne sont pas citées ici c'est-à-dire : Auvergne, Basse-Normandie, Champagne-Ardenne, Corse, Languedoc-Roussillon, PACA n'ont pas à notre connaissance de dispositifs d'aide aux microprojets de Solidarité Internationale.

* Fonds de soutien aux projets de coopération et de solidarité internationale du Conseil régional d'Ile de France

Critères de recevabilité :

Cadre : associations de loi 1901 d'existence > 1 an

Pays : territoire d'une collectivité non liée à la région par un accord de coopération

Département : 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95

Limite d'âge : non

Autres :

- but non lucratif
- volontariat
- pas d'obtention de la subvention les 3 ans précédents
- une association ne peut présenter qu'un projet sur l'année

Axes d'intervention :

- Le développement local : économique et social, urbain et rural
- La formation des populations locales : éducation et formation professionnelle
- La santé : aide médicale, hygiène, nutrition, sida, etc
- L'amélioration de l'environnement : eau (ressources, assainissement,...), déchets (collectage, recyclage, valorisation,...) énergies renouvelables
- Les financements solidaires : caisses mutuelles, micro-crédits, épargne solidaire
- La culture et la francophonie
- L'éducation au développement

Critères de jugement des projets :

Non communiqués

Aide accordée :

Montant attribué : 2 500, 5 000 ou 10 000 euros

Financement maximum : de 10 à 50 % du budget total

Calendrier : envoi du dossier avant le 15 avril ou le 15 septembre

Contact :

Conseil régional - Unité des affaires internationales et européennes - Sophie Parizot

Tour Maine-Montparnasse

75015 Paris

Tél. : 01 53 85 62 23 ; Fax : 01 53 85 62 19

sophie.parizot@iledefrance.fr

Lien : http://www.iledefrance.fr/uploads/tx_base/Fonds_de_soutien_reglement.pdf

Modalités de dépôt du dossier :

- Envoyer un dossier présentant le projet (fiche résumé : http://www.iledefrance.fr/uploads/tx_base/fiche-resume_du_projetinternational.doc + autres pièces à fournir sur le site) à :

Région Île-de-France - Unité Affaires Internationales et Européennes

Marie DEKETELAERE-HANNA – Directrice Général Adjoint

35 boulevard des Invalides

75007 Paris

* Dispositif régional de solidarité internationale du Conseil régional d'Alsace

Critères de recevabilité :

Cadre : associations et collectivités locales

Pays : tous

Département : 67, 68

Limite d'âge : non

Autres :

- participation financière de l'association d'au moins 10% du budget
- action structurante dans la durée
- partenaire local clairement indentifié

Axes d'intervention :

- actions de solidarité à l'étranger : éducation, santé, social, environnement, développement agricole et local
- sensibilisation en Alsace

Critères de jugement des projets :

Non communiqués

Aide accordée :

Montant attribué : maximum 8 000 euros

Financement maximum : 25% du budget total

Calendrier : envoi du dossier au moins 3 mois avant la réalisation de l'opération

Contact :

Région Alsace

Direction de la Coopération et des Relations Internationales

1 place du Wacken - BP 91006 - 67070 Strasbourg Cedex

Tel : 03 88 15 68 41

international@region-alsace.eu

Chantal Foesser (Afrique, Amérique Latine) : 03.88.15.68.43

Michelle Karcher (Asie, Pays de l'Est) : 03.88.15.68.45

Lien : http://www.region-alsace.eu/dn_guide-aides-cooperation-internationale/solidarite-internationale.html?profiles=associations&chapitres=88

Modalités de dépôt du dossier :

- Envoi du dossier (pièces à joindre sur le site) au président du conseil général

* Appui aux initiatives locales de solidarité internationale du Conseil Régional d'Aquitaine

Critères de recevabilité :

Cadre : associations loi 1901, entreprises, établissements publics

Pays : pays en développement ou émergents

Département : 24, 33, 40, 47, 64

Limite d'âge : non

Autres : non

Axes d'intervention : non

Critères de jugement des projets :

Non communiqués

Aide accordée :

Montant attribué : non communiqué

Financement maximum : 50% du budget global

Calendrier : date limite mars 2008

Contact :

Conseil régional d'Aquitaine

Délégation Régionale aux Affaires Européennes, Internationales et Interrégionales

14 rue François-de-Sourdis

33077 Bordeaux Cedex

cooperation@aquitaine.fr

Tél : 05 57 57 80 29

Fax : 05 57 57 86 32

Lien : http://cooperation.aquitaine.fr/Guide-des-aides-internationales?id_syndic_article=326

Modalités de dépôt du dossier :

- Retrait du dossier sur <http://cooperation.aquitaine.fr/> ou auprès de la Délégation Régionale aux Affaires Européennes, Internationales et à la Coopération Interrégionale
- Envoyer le dossier au conseil régional

* Soutien aux projets de développement du Conseil Régional de Bretagne

Critères de recevabilité :

Cadre : associations, ONG, collectivités

Pays : 5 pays prioritaires : Madagascar, Haïti, Niger, Sénégal, Cambodge

Département : 22, 29, 35, 56

Limite d'âge : non

Autres :

- évaluation des actions menées : objectifs recherchés, effets attendus, indicateurs de résultats

Axes d'intervention :

- insertion de l'action dans une perspective de développement global : éducation, santé, développement économique et social
- promotion sociale et civique des femmes
- dialogue interculturel

Critères de jugement des projets :

Non communiqués

Aide accordée :

Montant attribué : non communiqué ; projets de jeunes : 125 euros par jeune.

Financement maximum : 30% pour les 5 pays prioritaires, 10 à 20% pour les autres

Calendrier :

Projets concernant les 5 pays prioritaires : 15 janvier pour le 1er comité ; 28 février pour le 2^{ème} ; 30 juin pour le 3ème

Projets hors zone prioritaire : 28 février

Projets jeunes : 28 février pour le 2ème comité ; 30 juin pour le 3ème

Contact :

REGION BRETAGNE - Solidarité internationale

283, avenue du Général Patton

CS 21 101

35 711 Rennes Cedex 7

Pierre-Yves LE CHAT - Chargé de la solidarité internationale

Tel : 02 99 27 13 71

py.lechat@region-bretagne.fr

Lien : [http://www.region-](http://www.region-bretagne.fr/CRB/Public/rubriques_thematique/europe_et_internatio/aider_les_pays_en_de)

[bretagne.fr/CRB/Public/rubriques_thematique/europe_et_internatio/aider_les_pays_en_de](http://www.region-bretagne.fr/CRB/Public/rubriques_thematique/europe_et_internatio/aider_les_pays_en_de)

Modalités de dépôt du dossier :

- Envoi du dossier (disponible sur le site + pièces à joindre) au Conseil Régional

* Appel à projets solidarité internationale et développement du Conseil Régional de Bourgogne

Critères de recevabilité :

Cadre : associations, collectivité territoriale, établissement public

Pays : tous, préférentiellement le Maroc, Madagascar, et les pays francophones

Département : 89, 58, 21, 71

Limite d'âge : non

Autres :

- intérêt local pour la population et le territoire bourguignons ou inscription dans le cadre d'une convention de coopération décentralisée
- véritable démarche de partenariat
- volet sensibilisation et éducation au développement

Axes d'intervention :

- solidarité internationale : développement économique, formation, agriculture, environnement, aménagement du territoire, santé
- éducation au développement et sensibilisation à la francophonie

Critères de jugement des projets :

Non communiqués

Aide accordée :

Montant attribué : non communiqué .

Financement maximum : 50% du budget total

Calendrier : dates disponibles officiellement fin janvier sur le site du Conseil Régional : dates limites 1^{er} février 2008 et avril-mai 2008

Contact :

Monsieur le Président du Conseil régional de Bourgogne
Direction Europe, international et coopération décentralisée
17 Boulevard de la Trémouille
BP 1602
21035 Dijon Cedex
Tel : 03.80.44.35.33
Fax : 03.80.44.35.45

Lien : http://www.cr-bourgogne.fr/index.php?&o=guide_des_aides&c=24&p=5&guide_des_aides_id_aide=478&guide_des_aides_direction=fiche

Modalités de dépôt du dossier :

- Envoyer le dossier (http://www.cr-bourgogne.fr/download.php?voir=0&document_id=551) au Conseil Régional

* Concours financier aux acteurs régionaux de la coopération décentralisée et de la solidarité internationale du Conseil Régional du Centre

Critères de recevabilité :

Cadre : associations, établissement public

Pays : tous

Département : 18, 28, 36, 37, 41, 45

Limite d'âge : non

Autres :

- sources de financement stables et suffisantes
- qualifications et expériences pour mener à terme le projet
- démarche de projet : identification des besoins, étude de faisabilité, plan d'exécution, réalisation, suivi, évaluation
- but non lucratif
- implication des partenaires locaux

Axes d'intervention :

- formation : renforcement de la capacité des acteurs locaux à mener des projet
- implication de la société civile dans le développement économique et social
- éducation ou formation professionnelle des populations locales
- gestion équilibrée et durable des ressources naturelles ou traitement des déchets
- valorisation du patrimoine et des échanges culturels

Critères de jugement des projets :

Non communiqués

Aide accordée :

Montant attribué : maximum 7600 euros

Financement maximum : 50% du budget total

Calendrier : Commissions tous les mois. Envoi du dossier au moins 2 mois avant la commission voulue. Le projet doit se dérouler après la commission.

Contact :

Monsieur le Président du Conseil régional du Centre - DG SEPT

Direction de la Coopération Internationale

9 rue Saint Pierre Lentin

45041 Orléans cedex 1

Tél. : 02 38 70 27 18

Fax : 02 38 70 32 95

tiffanie.rousseau@regioncentre.fr

Lien :

http://www.regioncentre.fr/home.php?num_niv_1=3&num_niv_2=20&num_niv_3=94&num_niv_4=1322

Modalités de dépôt du dossier :

- Envoyer le dossier
(http://www.regioncentre.fr/mediatheque/dci/concours_financier/formulaire_type_asociations_et_etab_publics.doc + pièces jointes sur le site) au Conseil Régional

* Fonds régional de la coopération internationale du Conseil Régional de Franche Comté

Critères de recevabilité :

Cadre : associations, établissement public

Pays : tous, priorité pour l'Algérie, le Maroc, la Russie, le Sénégal et la Chine

Département : 25, 39, 70, 90

Limite d'âge : non

Autres :

- partenaire local, contreparties locales, demande locale clairement identifiée
- effet structurant pour le territoire ou les populations concernées
- réciprocité entre les partenaires

Axes d'intervention : tous

Critères de jugement des projets :

Non communiqués

Aide accordée :

Montant attribué : maximum 10 000 euros

Financement maximum : 50% du budget total

Calendrier : informations sur le site en janvier. Date limite : vers avril 2008

Contact :

Monsieur le Président du Conseil Régional de France Comté
Appel à projets Solidarité Internationale
4 square Castan
25031 Besancon Cedex

Délégation Europe International – Coopération internationale

Tél : 03 81 61 61 69

Fax : 03 81 61 63 50

international@cr-franche-comte.fr

Lien : <http://www.cr-franche-comte.fr/transports/cooperation1.php>

Modalités de dépôt du dossier :

- Envoyer le dossier (<http://www.cr-franche-comte.fr/transports/images/formulaire.pdf>
+ pièces jointes sur le site) au Conseil Régional

* Fonds d'aide aux micro-projets de développement du Conseil Régional de Haute Normandie

Critères de recevabilité :

Cadre : associations d'existence < 3 ans, collectivités locales

Pays : tous

Département : 27, 76

Limite d'âge : non

Autres :

- projet en liaison avec une organisation du pays ou les bénéficiaires
- projet viable à l'issue de sa réalisation
- projet dont le coût total < 38 000 euros

Axes d'intervention :

- développement économique, social et culturel des populations
- besoins fondamentaux des populations les plus défavorisées

Critères de jugement des projets :

Non communiqués

Aide accordée :

Montant attribué : maximum 10 000 euros

Financement maximum : 30% du budget total

Calendrier : informations sur le site à partir de la mi-décembre. Date limite vers fin février 2008

Contact :

Service Affaires européennes & relations internationales

Tél. : 02 35 52 56 96

Lien : <http://www.region-haute-normandie.com/db/aides/popup.asp?num=212>

Modalités de dépôt du dossier :

- se renseigner sur le site

* Aide aux projets de développement du Conseil Régional du Limousin

Critères de recevabilité :

Cadre : opérateurs, associations, établissements publics : tous d'existence > 3 ans ; collectivités locales

Pays : pays en développement : http://www.cr-limousin.fr/IMG/pdf/liste_APD.pdf

Département : 19, 23, 87

Limite d'âge : non

Autres :

- projet en partenariat avec une organisation du pays ou les bénéficiaires
- expérience confirmée de l'organisme

Axes d'intervention :

- développement économique, sanitaire, environnemental, social et culturel des populations
- besoins fondamentaux des populations les plus défavorisées

Critères de jugement des projets :

Non communiqués

Aide accordée :

Montant attribué : maximum 7600 euros

Financement maximum : 30% du budget total

Calendrier : date limite 31 décembre

Contact :

Conseil Régional du Limousin
Délégation à la Coopération
27, boulevard de la Corderie
87031 Limoges cedex
05 55 45 19 63

Nathalie Brousse-Mestre
Délégation à la Coopération - Conseil Régional
Tél : 05 87 21 20 13
n-brousse-mestre@cr-limousin.fr

Lien : http://www.cr-limousin.fr/article.php3?id_article=309

Modalités de dépôt du dossier :

- Prendre contact auprès du service de la région
- Envoyer le dossier (fiche synthétique : http://www.cr-limousin.fr/IMG/doc/fiche_synthetique.doc + autres pièces décrites sur le site) au Conseil Régional

* Coopération internationale centralisée du Conseil Régional de Lorraine

Critères de recevabilité :

Cadre : association d'existence > 3 ans

Pays : états de la Zone de Solidarité Prioritaire : <http://www.cr-lorraine.fr/crlorraine/sites/crlorraine/repositories/repository/directionrelationsinterrgionaleseteuropennes/cooperationinternationalecentralise/listedelazsp>

Département : 54, 55, 57, 88

Limite d'âge : non

Autres :

- professionnalisme avéré
- caractère pérenne
- autres cofinancements publics

Axes d'intervention : tous

Critères de jugement des projets :

- fiabilité technique et financière des porteurs de projets, des partenaires, et du projet

Aide accordée :

Montant attribué : maximum 10 000 euros

Financement maximum : 33% du budget total

Calendrier : tout au long de l'année

Contact :

Direction des Relations Interrégionales

Hôtel de Région Lorraine

Place Gabriel Hocquard - BP 1004

57036 Metz Cedex 1

Tél : 03 87 33 62 82

Fax: 03 87 33 61 89

monique.sternberg@cr-lorraine.fr

Lien : [http://www.cr-](http://www.cr-lorraine.fr/crlorraine/sites/crlorraine/fr/leconseilregional/ladministrationregionale/dirrelint/coopintdec/5)

[lorraine.fr/crlorraine/sites/crlorraine/fr/leconseilregional/ladministrationregionale/dirrelint/coopintdec/5](http://www.cr-lorraine.fr/crlorraine/sites/crlorraine/fr/leconseilregional/ladministrationregionale/dirrelint/coopintdec/5)

Modalités de dépôt du dossier :

- Envoyer le dossier (formulaire type : <http://www.cr-lorraine.fr/crlorraine/sites/crlorraine/repositories/repository/directionrelationsinterrgionaleseteuropennes/cooperationinternationalecentralise/formulairtypedepresentationdeprojet> + autres pièces décrites sur le site) au Conseil Régional

* Actions de coopération décentralisée du Conseil Régional de Midi Pyrénées

Critères de recevabilité :

Cadre : ONG, associations, établissements publics

Pays : tous, en priorité Maroc, Egypte, Tunisie, Algérie, Sénégal, Guinée-Conakry, Mali, Roumanie, Pologne, Chine

Département : 9, 12, 31, 32, 46, 65, 81, 82

Limite d'âge : non

Autres :

- besoin avéré
- partenariats locaux
- inscription dans la durée

Axes d'intervention : tous

Critères de jugement des projets :

Non communiqués

Aide accordée :

Montant attribué : maximum 10 000 euros

Financement maximum : 33% du budget total

Calendrier : Pour les pays prioritaires : toute l'année

Autres pays : un appel à projets par an, se renseigner sur le site.

Contact :

Monsieur le Président du Conseil Régional

Hôtel de Région

22, boulevard du Maréchal-Juin

31406 Toulouse cedex 4

Direction des Affaires Européennes

et de la Coopération Décentralisée

Tél. : 05 34 45 96 00

Lien : http://cr.midipyrenees.fr/guide-interventions/htm/b3_2.htm

Modalités de dépôt du dossier :

- envoyer le dossier au conseil régional

* Devenons citoyens de la planète du Conseil Régional de Nord-Pas-de-Calais

Critères de recevabilité :

Cadre : collectif

Pays : pays en développement et/ou émergents, prioritairement la Mali, le Sénégal, le Maroc, le Vietnam

Département : 59, 62

Limite d'âge : 16 à 25 ans

Autres :

- implication des jeunes dans la préparation et la montage du projet
- recherche de partenaires, de cofinancements, et actions d'autofinancements
- échange avec les jeunes du pays, réciprocité dans l'échange
- projet avec plus de 4 jeunes

Axes d'intervention : tous

Critères de jugement des projets :

Non communiqués

Aide accordée :

Montant attribué : maximum 5 000 euros, 8 000 euros dans les zones d'intervention prioritaire

Financement maximum : 50% du budget total

Calendrier : date limite 20 février 2008

Contact :

Monsieur le Président du Conseil régional Nord-Pas de Calais

Direction des Partenariats Internationaux et Régionaux

Hôtel de Région – Centre Rihour

F -59555 Lille cedex

Tél :03 28 82 77 33

Fax : 03 28 82 79 05

citoyensdelaplanete@nordpasdecals.fr

Lien : <http://www.nordpasdecals.fr/international/jeunes/intro.htm>

Modalités de dépôt du dossier :

- Demander le dossier technique de montage du projet au Conseil Régional par mail ou par téléphone
- Remplir la fiche d'inscription (<http://www.nordpasdecals.fr/international/jeunes/telechargement/formulaireassoc.doc>) et l'envoyer en double exemplaire au Conseil Régional avec les pièces à joindre

* La bourse des initiatives étudiantes du Conseil Régional de Picardie

Critères de recevabilité :

Cadre : rattachement à un établissement supérieur de Picardie, par une association ou non

Pays : tous

Département : 2, 60, 80

Limite d'âge : non

Autres : non

Axes d'intervention :

- sport
- culture
- humanitaire
- voyage d'étude
- galas
- projets personnels ou à vocation professionnelle

Critères de jugement des projets :

Non communiqués

Aide accordée :

Montant attribué : maximum 5 000 euros

Financement maximum : 80% du budget total

Calendrier : tout au long de l'année

Contact :

Conseil régional de Picardie

Direction de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

11, mail albert 1er

BP 2616

80026 Amiens cedex 1

Tél. : 03 22 97 37 31

desr@cr-picardie.fr

Lien : http://www.cr-picardie.fr/spip.php?article1065&var_recherche=initiatives

Modalités de dépôt du dossier :

- Envoyer le dossier (contenu décrit sur le site) au Conseil Régional

* Fonds d'Intervention Jeunesse du Conseil Régional des Pays de la Loire

Critères de recevabilité :

Cadre : associations

Pays : tous

Département : 44, 49, 63, 72, 85

Limite d'âge : 15 à 30 ans

Autres :

- projets ayant au maximum 3 ans d'existence
- cofinancement d'une autre collectivité locale
- montant minimum du budget : 8 000 euros

Axes d'intervention :

- citoyenneté
- solidarité
- culture
- sports
- loisirs
- développement durable

Critères de jugement des projets :

Non communiqués

Aide accordée :

Montant attribué : maximum 5 000 euros

Financement maximum : non communiqué

Calendrier : Envoi du dossier 3 mois avant la date de réalisation

Contact :

A l'attention du Président du Conseil Régional

Conseil régional des Pays de la Loire

1, rue de la Loire

44966 Nantes

Tél : 02 28 20 51 00

Lien :

http://www.paysdelaloire.fr/region_services/aides_regionales/directions/culture_et_sport/vie_associative_jeunesse_citoyennete/fonds_dintervention_jeunesse_fj/index.html

Modalités de dépôt du dossier :

- Envoyer le dossier
(http://www.paysdelaloire.fr/uploads/tx_pdlaided/dossier_type_02.doc + pièces à joindre sur le site) au Conseil Régional

* Coopération Internationale du Conseil Régional de Poitou-Charentes

Critères de recevabilité :

Cadre : associations ou collectif associatif, d'existence > 2 ans

Pays : pays figurant sur la liste du Comité d'aide au développement de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique

Département : 16, 17, 79, 86

Limite d'âge : non

Autres :

- projet conçu sur la base d'une étude de besoins
- plan de financement réaliste
- adéquation avec les politiques locales
- cohérence avec la politique de la France
- objectif de pérennisation
- volet d'action sur le territoire en Poitou-Charentes

Axes d'intervention :

- environnement et développement durable
- éducation et formation
- égalité des sexes et autonomisation des femmes

Critères de jugement des projets :

Non communiqués

Aide accordée :

Montant attribué : maximum 4 000 euros

Financement maximum : 20% du budget total

Calendrier : tout au long de l'année

Contact :

Madame la Présidente du Conseil Régional de Poitou-Charentes

Direction Europe-Coopérations

15, rue de l'Ancienne Comédie – BP 575

86021 POITIERS Cedex

Tél : 05 49 55 76 51

e.leclerc@cr-poitou-charentes.fr

Lien : <http://www.cr-poitou-charentes.fr/fr/vivre-ensemble/europe-international/cooperation-internationale/index.dml>

Modalités de dépôt du dossier :

- Envoyer le dossier (<http://www.cr-poitou-charentes.fr/fr/vivre-ensemble/europe-international/cooperation-internationale/doc/dossier-candidature.xls> + pièces à joindre décrites sur le site) au Conseil Régional

* Aide aux projets citoyens du Conseil Régional de Rhône-Alpes

Critères de recevabilité :

Cadre : individuel ou collectif

Pays : tous

Département : 1, 7, 26, 38, 42, 69, 73, 74

Limite d'âge : 16 à 25 ans

Autres :

Axes d'intervention :

- vie quotidienne
- action humanitaire
- solidarité
- accès à la culture, aux sports...

Critères de jugement des projets :

- dimension citoyenne du projet
- caractère original et innovant du projet
- engagement propre des jeunes dans le projet

Aide accordée :

Montant attribué : non communiqué

Financement maximum : non communiqué

Calendrier : tout au long de l'année

Contact :

Conseil Régional Rhône-Alpes- Service jeunesse

78, route de Paris – BP 19

69751 Charbonnières-les-Bains Cedex

Tél : 04 72 59 40 00

Fax : 04 72 59 42 18

dsja@rhonealpes.fr

Lien :

http://www.rhonealpes.fr/default_f.cfm?cd=1185&depth=2&dept0=1033&dept1=1185&dept2=1185&doc=5618

Modalités de dépôt du dossier :

- Adressez le dossier (http://www.rhonealpes.fr/content_files/jeune_citoyen_dossier.pdf), le budget prévisionnel (http://www.rhonealpes.fr/content_files/jeune_citoyen_budget.pdf) et les autres pièces à fournir au Service jeunesse du Conseil Régional